

AU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE

POSTE DE PROFESSEURE, PROFESSEUR EN PÉDAGOGIE MUSICALE AVEC CHAMPS DE SPÉCIALISATION EN GESTION DES APPRENTISSAGES

L'entrée en fonction est prévue au 1^{er} juin 2023 sous réserve des autorisations budgétaires requises.

L'UQAM recherche des candidates et candidats qualifiés afin de renouveler son corps professoral et assurer un développement de qualité dans tous ses domaines d'activité.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

- Enseignement au premier cycle, enseignement et encadrement aux cycles supérieurs
- Supervision de stages et de pratiques supervisées au primaire ou au secondaire
- Recherche dans le domaine de spécialisation
- Services à la collectivité
- La professeure, le professeur pourrait être amené à donner, entre autres et selon ses compétences, les cours suivants : Diagnostic et gestion des apprentissages en arts, Gestion de classe en enseignement des arts et Enseignement des arts aux enfants ayant des besoins particuliers

EXIGENCES :

- Doctorat dans la discipline ou dans une discipline connexe
- Publications récentes dans des revues avec comité scientifique
- Expérience récente de l'enseignement collectif en milieu scolaire québécois
- Capacité à travailler en équipe
- Maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit*

ATOUTS :

- Expérience en enseignement universitaire au 1^{er} cycle
- Expérience de supervision de stage
- Enseignement et encadrement aux cycles supérieurs
- Posséder un brevet d'enseignement pour le milieu scolaire québécois
- Expérience d'enseignement auprès d'élèves à besoins particuliers

* Une maîtrise fonctionnelle de la langue française (capacité de donner des cours en français) doit être détenue avant l'entrée en fonction de la personne retenue. La maîtrise adéquate de la langue française (niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues) sera quant à elle une condition essentielle à l'obtention de la permanence, en conformité avec les dispositions de la convention collective UQAM-SPUQ. Des cours de français pourraient être offerts.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{ER} JUIN 2023

TRAITEMENT : Selon la convention collective UQAM-SPUQ

Soucieuse d'être représentative de la société québécoise et déterminée à s'enrichir de sa diversité, l'Université invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les personnes autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes handicapées relativement au Programme d'accès à l'égalité en emploi. Les personnes issues de ces groupes sont invitées à s'auto-identifier lors du dépôt de leur candidature en remplissant le questionnaire d'identification à la présente adresse et à le joindre à leur dossier de candidature : <https://rh.uqam.ca/qacceseegalite/>

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la priorité devra être accordée aux personnes ayant les autorisations nécessaires pour travailler au Canada. Ce critère n'est pas une priorité au sens des conventions collectives applicables.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, par courriel, un dossier de candidature incluant un curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé, trois lettres de recommandation envoyées directement par les répondants, ainsi que tout document que la candidate ou le candidat aura jugé pertinent, **AVANT LE 3 FÉVRIER 2023, 17 h** à :

Monsieur Danick Trottier, directeur
Département de musique
Téléphone : 514 987-3000 poste 5666
Courriel : trottier.danick@uqam.ca et dept.musique@uqam.ca